

# « Non au dépeçage des tribunaux ! »

**Social.** Magistrats et greffiers se sont joints aux avocats pour dénoncer le manque de moyens de la justice et la délocalisation des tribunaux.

Hier matin, l'ensemble du personnel du tribunal de Dieppe manifestait devant le palais de justice. Ils protestent contre la réforme de la carte judiciaire qui risque de réduire à « *peau de chagrin* » les missions des tribunaux périphériques, comme celui de Dieppe. De 10 h à 10 h 10, le personnel a dénoncé le projet qui sera présenté devant le Conseil d'État, jeudi 15 mars, « *sans aucune concertation* » a martelé la bâtonnière, Me **Marie-Pierre Ogel**. Elle a donné publiquement connaissance des revendications de ses consœurs et confrères.

## Plus de divorce ni droit des mineurs

La porte-parole a insisté sur « *le caractère toujours aussi limité du budget consacré par la France à sa justice* » et rappelé quelques chiffres : la France consacre 72 € par an et par habitant à la justice contre 155 €, Grande-Bretagne et 146 € en Allemagne. Le budget de notre pays se situe à la 23e position sur 28 dans l'Union européenne.

Toujours selon les avocats et ma-



Magistrats, greffiers et avocats ont manifesté contre la réforme de la justice

gistrats, la mise en place d'un tribunal départemental réduirait les fonctions des tribunaux de proximité comme Dieppe. « *Le divorce ne serait pas de la compétence du tribunal de proximité !* » Outre les divorces, les audiences correctionnelles collégiales (avec trois juges), les instructions, les contentieux de la liberté de détention, l'application des peines, les droits des mineurs, le droit commercial... ne pourraient plus être traité par Dieppe. Le personnel craint la mise en place d'une justice déshumanisée, loin du justiciable : « *Non au dépeçage des tribunaux* » et entend renforcer son action.

**Sébastien Jumel**, député, est venu soutenir le personnel du tribunal. « *J'interpellerai la garde des Sceaux, la semaine prochaine à l'assemblée nationale, pour demander des tribunaux de plein exercice. L'avenir du tribunal ne doit pas souffrir d'une posture politicienne.* » « *La chancellerie, quelle que soit la couleur politique, veut réorganiser la justice en supprimant des tribunaux* », explique **Yves Vincent**, avocat honoraire. *Nous souhaitons un budget suffisant. Le tribunal est vital pour la région et tout ce qui entoure le tribunal.* »